



Mairie de Pont-Salomon

Place de l'église

43 330 Pont-Salomon

Tél. : 04 77 35 51 25

Fax : 04 77 35 50 98

[Secretariat.pontsalomon.mairie@wanadoo.fr](mailto:Secretariat.pontsalomon.mairie@wanadoo.fr)

## **COMPTE RENDU** **CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2020**

**Présents** : RABEYRIN David, ADJERIOU Nadia, LAFONT Yves, ROURE Lucie, PEYRARD Jean-Pierre, COUDOUR Cécile, DURIEUX Daniel (arrivé à 20h40), CANO Jean-Luc, BREDOIRE Nadine, BROUSSARD Daniel, GIRINON Anne-Laure, MATTIA Sophie, MARCEAU François, DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien, SAUZET Lucie, TARDY Antoine, BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie

### **Membres représentés :**

Lucile DA COSTA a donné procuration à Nadia ADJERIOU

**Secrétaire de séance** : SAUZET Lucie

### **- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 septembre 2020**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le procès-verbal du conseil municipal 7 septembre 2020

### **- Décisions du Maire**

- 2020-16 : Souscription d'un contrat assurance dommages-ouvrages pour les travaux de rénovation de la Salle Massenet
- 2020-17 : Bail PASTELWOZNICA Local rue de la Gare

## **COMMANDE PUBLIQUE**

### **1/ Marché de travaux de voirie 2021 – demandes de subventions**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le plan de financement présenté
- Autorise M. Le Maire à demander les subventions dans le cadre de la DETR 2021 et des amendes de police
- Autorise M. Le Maire à lancer la consultation
- A retenir l'offre la mieux-disante après avis de la CAO

### **2/ Episode climatique du 6 août 2019. Demande de subvention Département**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Sollicite une subvention auprès du Département de la Haute-Loire dans le cadre du dispositif intempéries à hauteur de 20% soit un montant de 80 000€

- Autorise M. Le Maire à solliciter une subvention auprès du Département dans le cadre du dispositif intempéries
- Autorise M. Le Maire à accomplir toutes les formalités administratives relatives à cette demande

## **DOMAINE ET PATRIMOINE**

### 1/ Bail TDF – parcelle AM 145

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le bail présenté

Autorise M. Le maire à signer le bail présenté pour une durée de 20 ans

## **FINANCES PUBLIQUES**

### 1/ Décision modificative de budget N°1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve la décision modificative de budget N°1

## **FONCTION PUBLIQUE**

### 1/ Assurance statutaire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide que la proposition d'assurance groupe sur les risques statutaires négociée par le CDG est acceptée

## **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE**

### 1/ Règlement intérieur du Conseil municipal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Pont Salomon

### 2/ Correspondant défense

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne M. RABEYRIN David comme correspondant défense de la commune de PONT SALOMON

### 3/ Budget formation des élus

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Adopte le principe d'allouer dans le cadre de la préparation du budget une enveloppe budgétaire annuelle à la formation des élus municipaux d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus

### 4/ Rapport annuel 2019 sur le prix et qualité du service public assainissement collectif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 Voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le RPQS 2019 d'assainissement collectif dressé par a Communauté de communes Loire Semène

5/ Rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (1 ABSTENTION : PEYRARD Jean-Pierre)

- Approuve le RPQS 2019 d'assainissement non collectif (SPANC) dressé par le Syndicat des Eaux Loire Lignon

La Séance est levée à 20h46

Le prochain conseil municipal aura lieu le 7 décembre 2020 à 20 heures